



2024 EN QUELQUES CHIFFRES

1377 signalements suspects

140 soumissions chimiques vraisemblables (10% vs 10% en 2023)

332 vulnérabilités chimiques (24% vs 29% en 2023)

905 soumissions chimiques possibles* (66% vs 61% en 2023)

QU'EST-CE QUE ?

L'enquête nationale SC est une enquête prospective annuelle ayant pour objectif :

- d'identifier les substances en cause dans l'usage criminel et délictuel,
- de définir les types d'agression associés et leurs contextes,
- de définir le modus operandi des auteurs présumés
- d'évaluer les conséquences cliniques de la prise des produits

En vue d'élaborer des messages de prévention adaptés et actualisés.

ORIGINE DES CAS

Le réseau national d'Addictovigilance (CEIP-A), sous la tutelle de l'ANSM, est chargé du recueil anonyme des cas en collaboration avec :

- les services de Médecine Légale,
- les laboratoires de toxicologie experts,
- les services de police/gendarmerie,
- les services d'urgences générales et de réanimation
- la Réponse Téléphonique d'Urgence (RTU) des centres Antipoison
- le Centre de Référence sur les Aggressions Facilitées par les substances (CRAFS), dispositif national de téléconseil dédié.

DEFINITIONS

SOUMISSION CHIMIQUE (SC)

La SC est l'administration à des fins criminelles (viols, actes de pédophilie) ou délictuelles (violences volontaires, vols) de substances psychoactives (SPA) à l'insu de la victime ou sous la menace.

Sont classés comme SC vraisemblables les cas pour lesquels 3 critères sont réunis :

1. Une agression ou tentative d'agression est documentée (par un dépôt de plainte ou un témoignage) ;
2. Une ou plusieurs substances psychoactives n'appartenant pas au traitement de la victime ou à ses consommations habituelles sont identifiées par une méthode analytique fiable ;
3. Les données cliniques et chronologiques sont compatibles avec la pharmacologie de la ou des substance(s) identifiée(s).

*Toute documentation incomplète pour l'un des 3 critères pré-cités est comptabilisée dans les soumissions chimiques possibles.

VULNERABILITE CHIMIQUE (VC)

La VC désigne l'état de fragilité d'une personne induit par la consommation volontaire de SPA la rendant plus vulnérable à un acte délictuel ou criminel.

On note les vulnérabilités par consommation de substances non médicamenteuses (SNM), médicamenteuses (SM) ou par association des deux (SM + SNM)

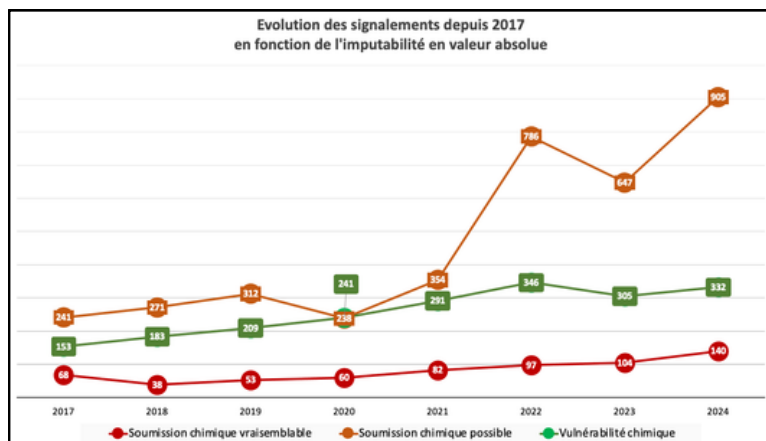
Ces deux modes opératoires (SC et VC) se regroupent sous le terme plus général des agressions facilitées par les substances (AFS).

1 MAINTIEN DES SIGNALEMENTS D'AFS AU PLUS HAUT NIVEAU (N=1337)

Un total de 1377 cas d'AFS ont été retenues en 2024 marquant une augmentation des cas suspects de 30,4% par rapport à 2023 à mettre en perspective avec trois événements marquants

- (1) Le lancement de la mission au gouvernement sur la soumission chimique en le 9 avril 2024 ;
- (2) L'ouverture du procès historique des viols de Mazan le 2 septembre 2024 ;
- (3) La fondation du Centre de Référence sur les Aggressions Facilitées par les Substances (CRAFS) le 15 octobre 2024, centre ressources et dispositif national de téléconseil spécialisé dans l'usage criminel et délictuel des substances.

L'année 2024 est notamment marquée par une augmentation importante des signalements de faits anciens (16,4% de l'ensemble des cas vs 7,1 % en 2023 vs 5,3% en 2022) voire très anciens (jusqu'à 1974) à mettre en lien avec la libération de la parole.



Document réalisé par le CEIP-A de Paris avec le soutien de l'ANSM

Pour déclarer un cas suspect : <https://ansm.sante.fr/vos-demarches/professionnel-de-sante/declarer-un-cas-drame-dta-ou-soumission-chimique-vous-etes-experts-toxicologues-analystes>



Les victimes d'AFS sont toujours **majoritairement des femmes (85,5%)** et sont âgées **de 9 mois à 92 ans**. Les **violences sexuelles (68,3%)** sont les **principales infractions** rapportées, suivies des violences physiques (7,7%) et des vols (n= 82). Les agressions décrites sont **commises dans la majorité des cas par des hommes (96,4% des cas renseignés)**, **connus des victimes (57,9% des cas renseignés)**. Dans les données globales, elles opèrent toujours majoritairement dans la sphère festive (56,5% des cas renseignés)



Des situations de vulnérabilité sont identifiées : abus de substances (*binge drinking*, jeux d'alcool, polyconsommation), pharmacodépendance *a fortiori* chez la femme (alcool, cocaïne, crack...), premières expérimentations de produits, chemsex et rencontres en ligne, mésusage de médicaments (médicaments de rue...) et polymédication.



Par delà l'usage de substance, **d'autres situations nécessitent une vigilance accrue** : mineurs vulnérables en fugue, personnes âgées et femmes enceintes, minorité de genre, personnes en situation de handicap ou sous curatelle et tutelle, patients atteints de maladies psychiatriques, hospitalisés en secteur fermé ou en permission, usagers hospitalisés pour sevrage, patients pris en charge en EHPAD, travailleurs du sexe, personnes précaires, en détention ou en liens avec le trafic, avec des antécédents de violences.



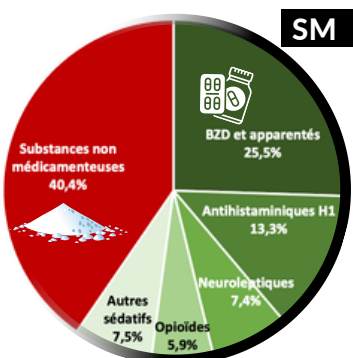
La vigilance solidaire constitue un facteur protecteur (amis jamais perdus de vue, intervention des vigiles et des dispositifs de sécurité, entraide, signalement scolaire suite à des endormissements en classe...). Des réflexes protecteurs ont également été relevés (écoute du doute par la victime, extraction de la zone de danger et/ou appel à l'aide).

2 SOUMISSIONS CHIMIQUES VRAISEMBLABLES (N=140 ; 10%)

- On décompte **140 victimes avec une prédominance féminine (85,7%/120 cas)**, âgées **de 1 an à 69 ans** (médiane à 24 ans) dont 36 mineurs et 24 enfants de moins de 15 ans.
- L'agression sexuelle est la principale agression rapportée** (62,9% des mentions/ 112 cas) suivie des violences physiques (18 cas), des maltraitements chimiques (16 cas) et des vols (10 cas). Tentatives de soumission chimique (5 cas), séquestrations (5 cas), atteintes à la vie privée (5 cas), traite humaine (3 cas), violences psychologiques (2 cas) et actes de torture et de barbarie (2 cas) sont également décrits. **Seule 1 victime sur 5 présente des traces de violence physique** (26 cas) avec près d'**2 victime sur 3 qui rapporte une amnésie des faits (94 cas)**. Des troubles de la vigilance et autres troubles neurologiques, troubles du comportement et troubles somatiques divers sont également rapportés.
- L'administration de la substance a lieu majoritairement dans un contexte privé (n=52 ; 53,6% des cas renseignés) et les auteurs sont souvent connus des victimes (n=81 ; 75,7% des cas renseignés)**. Chez les enfants (<15 ans), les agresseurs sont des proches dans 13 cas sur 15. Chez les adultes (≥ 15 ans), la **boisson alcoolisée est le principal vecteur suspecté (44,8%)**. Boissons non alcoolisées et aliments et joint sont également retrouvés. **Dans 15 cas, l'auteur n'a eu recours à aucun vecteur** (prise forcée ou leurre).

SUBSTANCES INCRIMINÉES EN 2024

SNM	Nb	%
MDMA	22	28,9%
Cocaïne	13	17,1%
Kétamine	12	15,8%
Cannabis	11	14,5%
Alcool	9	11,8%
GHB/GBL	4	5,3%
X-MMC	1	1,3%
Méthylone	1	1,3%
Méthamphétamine	1	1,3%
Psilocybine/psilocine	1	1,3%
Alpha-PHP	1	1,3%
TOTAL MENTIONS	76	100%



BZD et apparentés	Nb	%
Bromazépam	9	18,8%
Zopiclone	7	14,6%
Nordazépam	6	12,5%
Alprazolam	5	10,4%
Zolpidem	5	10,4%
Lormétazépam	5	10,4%
Oxazépam	3	6,3%
Prazépam	3	6,3%
Clonazépam	1	2,1%
Clotiazépam	1	2,1%
Chlordiazépoxide	1	2,1%
Diazépam	1	2,1%
Loflazépate d'éthyle	1	2,1%
TOTAL MENTIONS	48	100%

Anti-histaminiques	Nb	%
Hydroxyzine	8	32,0%
Doxylamine	6	24,0%
Cétirizine	5	20,0%
Oxomémazine	2	8,0%
Diphényhydramine	2	8,0%
Phéniramine	1	4,0%
Chlorphénamine	1	4,0%
TOTAL MENTIONS	25	100%

Neuroleptiques	Nb	%
Alimémazine	2	14,3%
Loxapine	2	14,3%
Cyamémazine	1	7,1%
Quétiapine	1	7,1%
Aripiprazole	1	7,1%
Clozapine	1	7,1%
Halopéridol	1	7,1%
Levomopromazine	1	7,1%
Palipéridol	1	7,1%
Risperidone	1	7,1%
Sulpiride	1	7,1%
Zuclopenthixol	1	7,1%
TOTAL MENTIONS	14	100%

Opioides	Nb	%
Tramadol	7	63,6%
Codéine	2	18,2%
Pholcodine	1	9,1%
Dextrométhorphone	1	9,1%
TOTAL MENTIONS	11	100%

Autres sédatifs	Nb	%
Antidépresseurs	6	42,9
Mirtazapine	3	21,4%
Fluoxétine	2	14,3%
Miansérine	1	7,1%
Anti-épileptiques	6	42,9
Prégabaline	3	21,4%
Gabapentine	1	7,1%
Oxcarbazépine	1	7,1%
Acide valproïque	1	7,1%
Autres	2	14,3
Acépromazine	1	7,1%
Néfopam	1	7,1%
TOTAL MENTIONS	14	100%

Comme chaque année, les **médicaments sédatifs** sont les substances majoritairement impliquées (59,6% des mentions). Les **substances non médicamenteuses** se maintiennent à un niveau le plus haut (40,4% vs 33% en 2023 vs 43% en 2022) avec toujours les stimulants en tête (51,3% des SNM) notamment la MDMA (n=22) et une diversification des nouveaux produits de synthèse (X-MMC, alpha-PHP et méthylone).



3 VULNÉRABILITÉS CHIMIQUES (N=332, 24%)

Dans cette catégorie majoritaire d'AFS, ce sont les substances **non médicamenteuses** qui sont les principaux agents de VC avec l'alcool en tête des mentions. **Les consommations volontaires ont lieu principalement en milieu festif (n=136; 69,7% des cas renseignés)**. Les victimes âgées de 12 à 71 ans sont essentiellement des femmes (91,9%/305 cas) et ont subi dans l'écrasante majorité des cas **des violences sexuelles** (86,3% des cas ; n=316).

Les auteurs présumés sont aussi bien des personnes connues qu'inconnues des victimes. Ils agissent par **"opportunisme"** ou avec **préméditation** (incitation active à la consommation à des fins criminelles ou délictuelles) : dans ce dernier cas, on parle de **vulnérabilité proactive ou de prédation**. Les tableaux cliniques décrits par les victimes de VC sont les mêmes que pour les SCV (amnésie, troubles neurologiques, troubles psychiatriques et troubles somatiques divers...).



Jeux d'alcool et VC proactives

Vulnérabilité SNM	Nb	%
Alcool	236	71,3
Cannabinoides	62	18,7
Cocaïne	10	3,0
Protoxyde d'azote	5	1,5
GHB/GBL	4	1,2
MDMA	3	0,9
Kétamine	3	0,9
3-MMC	3	0,9
LSD	2	0,6
Poppers	1	0,3
Crack	1	0,3
N-Ethylpentédrone	1	0,3
TOTAL MENTIONS	331	100,0

En 2024, les signalements d'agressions facilitées par les substances progressent encore en miroir du contexte sociétal, politique et médiatique. Les médicaments psychoactifs restent majoritairement impliqués dans la SCV, utilisés notamment pour leurs propriétés sédatives avec bromazépam, hydroxyzine, zopiclone et tramadol en tête. Toute substance confondue, la MDMA reste pour la 4ème année consécutive le principal agent de soumission chimique. L'analyse des cas de VC, confirme la place prépondérante de l'alcool et du cannabis et l'implication du protoxyde d'azote. L'usage criminel et délictuel des nouveaux produits de synthèse et du protoxyde constitue le nouveau défi forensique majeur. La sensibilisation du grand public à l'importance de la vigilance solidaire reste la clé.